

Publication du guide sur les systÃ“mes dâ€™endiguement GEMAPI

Dossier de la rÃ©daction de H2o
May 2016

La

direction gÃ©nÃ©rale de la prÃ©vention des risques vient de publier, via une circulaire datÃ©e du 13 avril 2016 disponible sur le site Legifrance et sur le site GEMAPI (dans la rubrique 4 publication), un mode d'emploi des systÃ“mes d'endiguement que les autoritÃ©s publiques peuvent mettre en œuvre pour la lutte contre les inondations. Ce guide vient complÃ©ter la circulaire du 13 avril 2016 DEVP1605344N en apportant un Ã©clairage technique sur les principales consÃ©quences des dispositions de la loi nÃ°2014-58 du 27 janvier 2014. RÃ©digÃ© en deux parties, le guide explicite quels ouvrages sont susceptibles d'Ãªtre rÃ©employÃ©s ou construits Ã cette fin et quelles sont les modalitÃ©s optimales de leur gestion par les nouvelles autoritÃ©s publiques que la loi de dÃ©centralisation du 27 janvier 2014 (loi MAPTAM) a dÃ©signÃ©es (compÃ©tence GEMAPI). Le guide explicite Ã©galement les procÃ©dures administratives applicables Ã ces ouvrages dans le cadre de la loi sur l'eau, telles qu'elles ont Ã©tÃ© prÃ©cÃ©sÃ©es par le dÃ©cret nÃ° 2015-526 du 12 mai 2015 (dÃ©cret digues).

GEMAPI